

FORMATION 2024 DU CRGE OCCITANIE

Le Groupement d'Employeurs en 360 °





LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS EN 360 °

PUBLIC VISÉ

Les dirigeants et animateurs de groupements d'employeurs de la Région Occitanie (Président, directeur, responsable, animateur, secrétaire ...) et leurs adhérents. Cette formation s'adresse plus particulièrement aux nouveaux salariés permanents de GE notamment en apprentissage mais également aux bénévoles associatifs.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître l'outil GE, savoir positionner le GE par rapport aux autres formes d'emploi partagé pour pouvoir en parler facilement ;
- Maîtriser le fonctionnement interne de mon GE pour mieux le gérer et interagir avec toutes les parties prenantes ;
- Identifier les facteurs clés de succès pour développer son GE sur son territoire.

DATE ET DURÉE

La formation se tiendra le **mardi 5 et jeudi 7 Mars 2024 de 9h à 12h30**. Elle est menée sur **une durée de 7h**. Le **coût de la formation** s'élève à : **700 € HT/TTC** pour les salariés, **280 € HT/TTC** pour les bénévoles associatifs et **gratuit** pour les apprentis en GE.

De nouvelles dates seront proposées pour cette formation courant 2024 (formation mobilisable à compter de trois stagiaires).

MODALITÉS PRATIQUES

L'inscription se fait au minimum 15 jours ouvrés avant la formation [en cliquant ici](#).

La formation se tiendra visioconférence (Zoom), un lien sera transmis quelques jours avant.

PROGRAMME

La formation se déroule en 2 demi-journées :

1ère demie journée :

- Définir l'outil GE ;
- Définir les objectifs d'un GE ;
- Différencier le GE de l'intérim et du portage salarial ;
- Connaître des éléments historiques de mise en place des GE pour comprendre l'outil ;
- Comprendre le fonctionnement tripartite d'un GE ;
- Comprendre les différentes formes de GE ;
- Connaître les grandes tendances nationales en terme de GE.

2ème demie journée :

- Connaître et comprendre les statuts associatifs du GE ;
- Analyser le rôle du règlement intérieur associatif du GE ;
- Savoir appliquer l'égalité de traitement ;
- Savoir prémunir mon GE face à la responsabilité solidaire ;
- Comprendre le partage des rôles entre le GE et les utilisateurs ;
- Connaître les différents modes de gestion des GE ;
- Connaître les arguments pour faire adhérer les entreprises ;
- Savoir argumenter sur les intérêts des salariés en GE ;
- Comprendre et établir un budget de GE ;
- Sécuriser les contrats de travail ;
- Savoir réagir face à mes prospects ;
- Connaître le rôle de autres GE de mon territoire ou de mon secteur d'activité et les missions du CRGE.



LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS EN 360 °

OUTILS D'EVALUATION ET CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Auto-évaluation en début et fin de formation ;
- Evaluation à J+60.

ACCESSIBILITÉ

En cas de handicap, merci d'en informer le responsable de formation afin de prévoir une procédure d'accueil et de suivi en lien avec nos partenaires.

METHODE

- Apports théoriques et pratiques via le témoignage de GE ;
- Mises en situation, jeux de rôle et retour du groupe (implication active) ;
- Accompagnement des bénéficiaires de la formation sur site, retours d'expériences ;
- Management de projets.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Intervenants : David TRICHARD et Marc JEANNOUTOT, Délégués territoriaux du CRGE OCCITANIE. Le stagiaire devra s'assurer d'avoir accès à un ordinateur équipé d'internet et d'un micro et éventuellement d'une webcam.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

N° Agrément de formation : 76110147311

N° SIRET : 50861831100056

N° Tel : 06 33 52 15 59

CODE APE : 7830Z

Adresse du siège social : VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand, 34080 MONTPELLIER



PRÉREQUIS

Aucun.